Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1928)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Asssemblée des délégués et Assemblée générale a Neuveville sur

le lac de Bienne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A NEUVEVILLE sur le lac de Bienne

le 30 juin et le 1er juillet 1928.

Ordre du jour:

- 1° Precès-verbal de la dernière Assemblée générale.
- 2° Rapport annuel.
- 3° Procès-verbal de l'Assemblée des délégués.
- 4° Rapport des comptes et rapport des reviseurs.
- 5° Nomination de deux reviseurs et deux suppléants.
- 6° Cotisation annuelle.
- 7° Budget.
- 8° Rapport du Comité central.
- 9° Candidats.
- 10° Nomination du Comité central et du Président central.
- 11° Divers.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le samedi 30 juin 1928, à 2 heures de l'après-midi à l'Hôtel du Faucon à Neuveville

et

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le dimanche 1^{cr} juillet 1928, à 11 heures du matin à l'Hôtel de ville à Neuveville.

